

SYSTEME NATIONAL DES RETRAITES

Pérennisé, oui mais comment ?

Le système national des retraites a été abordé hier au Centre de presse d'El Moudjahid, en présence du directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Mohamed Tahar Beldjoudi, un représentant de la Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR - UGTA), deux cadres du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, ainsi qu'un conseiller auprès du Conseil national économique et social (Cnes), Zohir Farès.

Les hôtes d'El Moudjahid ont été unanimes sur la nécessité de pérenniser ce système, tel quel et fi des desiderata de la Banque mondiale et du Fonds monétaire, et de préserver le système de Sécurité sociale, basé, équitabement, sur la répartition et la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle. Néanmoins, la manière de préserver la pérennité du système de retraites se pose même si le directeur

général de la CNR s'est montré optimiste, à moyen terme, sur l'amélioration en volume et en valeur du système de recouvrement de cotisations et sur la hausse des ressources pour la caisse. Ceci grâce notamment à la création de la Caisse nationale de recouvrement des cotisations, une structure autonome, outre la création du Fonds national de réserves pour les retraites (CNRR), un mesure palliative en cas de difficultés structurelles de la CNR et financée annuellement par l'affectation de 2% de la fiscalité pétrolière.

A ce propos, un projet de texte réglementaire relatif à ce fonds a été, selon le premier responsable de la CNR, élaboré et soumis aux services gouvernementaux pour aval. Outre la revalorisation du taux de cotisation de la retraite normale de 16 à 17% depuis le 1^{er} octobre 2006. Et d'autant que la mise en œuvre du dispositif de départ volontaire en



retraite, avant l'âge légal de 60 ans, et qui a concerné quelque 370 000 personnes depuis 1997, a coûté 243 milliards de dinars à la CNR, sans aucune contrepartie et que celle-ci dépense annuellement 16 milliards de dinars pour le paiement des pensions. En fait, la question se pose en termes de capacité réelle à assurer cette amélioration du système de recouvrement des retraites, en d'autres termes

quel sort pour le régime normal ou anticipé des retraites et comment renforcer le système actuel ? Dans le contexte de transition démographique, de baisse du taux de fécondité, d'augmentation de l'espérance de vie, d'accroissement de la base des cotisations à moyen terme, le risque d'incapacité de la CNR à gérer ces charges nouvelles n'étant pas à écarter. En considérant que «le travail

au noir progresse» même dans le secteur public, des entreprises publiques ne déclarant pas leurs salariés et salaires versés, que deux millions de personnes ne paient pas de cotisations et ne sont pas déclarées dans le secteur informel, outre le fait que des travailleurs agricoles ne sont pas tous déclarés à la Sécurité sociale, le secteur agricole manquant d'inspecteurs du travail et souffrant d'une insuffisance de contrôle.

En relevant, cependant, que le taux de non-déclaration à la Sécurité sociale, relevé par les inspecteurs de travail, qui était de 45% en 1998, a baissé à 29 ou 30% en 2006. Et cela même si la réforme en voie de code du travail devrait entériner les contrats à durée déterminée (CDD) et maintiendra la prise en compte des cotisations dans le calcul des pensions. Une rencontre qui a permis également de poser le problème de l'absence de listes des

emplois à nuisance pouvant bénéficier du départ volontaire en retraite avant l'âge légal. En effet, selon le directeur général de la CNR, aucune étude n'a été présentée sur les métiers à nuisance. Ce faisant, le représentant de la FNTR - UGTA, A. Gadir, a posé le problème de savoir qui prend en charge financièrement les cotisations dans le cas de départs volontaires en retraite anticipée, les retraités anticipés, les retraités normaux ou l'Etat.

Egalement, il a soulevé le problème de l'actualisation du salaire de base servant dans le calcul des pensions de retraites concernant les départs en retraite avant et après 1992, outre la nécessité de la révision du taux d'imposition à l'IRG des pensions de retraites, voire leur exemption. En indiquant que les pensions de retraites ont été revalorisées entre 1999 et 2006 à la hauteur de 46%.

Chérif Bennaceur

NOUVELLE

“Profession ?” “Sans”

Six heures du matin. Mounir, mon benjamin est assis sur le siège arrière de la voiture, Radia ma cadette, a pris place à mes côtés. Je déposerai le premier à l'école, puis ma fille à l'université. Pour l'avoir parcouru des centaines et certaines de fois, le trajet m'est devenu si familier que je pourrais le faire les yeux fermés.

J'ai tenté une seule fois de casser la monotonie, en empruntant une autre route, histoire de me dire que ce n'était pas un jour comme les autres, mal m'en prit. Je fus coincée dans un embouteillage indescriptible contre lequel mes deux passagers ne cessèrent de pester. Ce fut plutôt contre moi, devrais-je dire. "J'aurais dû prendre le bus", disait Radia. "Je serai en retard au cours d'histoire", répondait Mounir.

"Mais enfin maman pourquoi as-tu changé de route ?" reprénaient-ils en chœur. Bonjour l'ambiance ! La voilà la bonne question : pourquoi ?

Oui pourquoi un matin que je voulais différer des autres ai-je eu envie de changer de route ?

On ne m'a pas posé la question. A la maison, lorsque Radia relata à son père et à son frère aîné Nazim, sa "mésaventure" — ainsi qualifiée par ma fille — mon époux exprima son étonnement par : "Que t'est-il passé par la tête pour emprunter cet itinéraire ? Moi je ne l'aurais jamais fait."

Je n'ai pas entendu répondre. Si j'avais eu à le faire j'aurais certainement dit des choses fort désagréables comme : "Le problème est que toi, tu n'as jamais accompagné tes enfants à l'école, au lycée ou à l'université, donc tu n'as jamais éprouvé de tristesse à l'idée que la journée d'aujourd'hui ressemblera à celles d'hier et de demain." A quoi d'ailleurs cela me servirait-il ? A me soulager ? Peut-être... Pas si sûr, car je ne suis pas certaine d'avoir raison. Que de fois ai-je entendu mon mari me demander : "Pourrais-tu aller à la mairie ?"... "Pourrais-tu accompagner ma mère chez le médecin ?"... "Pourrais-tu me rendre service ?"... ajoutant : "Toi tu peux le faire puisque tu ne travailles pas. Moi je n'ai pas le temps."

Cela s'appelle asséner le coup de grâce. Moi j'ai tout le temps, tout mon temps, beaucoup de temps. Je ne sais plus quoi faire des minutes et secondes inutiles, dans ma vie de femme au foyer. Ainsi appelée par ceux qui veulent dire en réalité : **inactives, paresseuses, apathiques.** Lorsque cette "faïnéante" est encensée par la gent masculine c'est juste pour mieux mépriser celle qui exerce une profession incapable d'être une femme de foyer et au foyer. Celle à laquelle on ne se lasse jamais de poser la question **bête et méchante** : "Comment faites-vous pour concilier votre vie familiale

et votre vie professionnelle ?" La réponse fuse à la mesure de la question : "Je suis organisée !" Retour à la maison à 7 heures.

Nazim et son père dégustent leur petit-déjeuner que j'ai préparé avant de sortir : jus de fruit, café, lait conservés bien au chaud dans les bouteilles de thermos, une belle nappe. Une table bien garnie et joliment décorée. Personne n'y prête attention. Peut-être, remarqueront-ils le changement si je m'amuse un matin à leur mettre des tasses ébréchées, sans soucoupes posées à même une toile cirée ? Je ne le ferai pas, car je suis profondément amoureuse des belles tables fleuries et bien décorées. Je ne le ferai pas, car j'aime trop mon mari et mes enfants pour leur faire subir ces mesquineries.

Je voudrais juste qu'ils me regardent avec d'autres yeux pour me dire : "**Tu existes. Tu n'es pas transparente, tu n'es pas un fantôme : tu existes.**"

— As-tu rapporté les croissants et le pain ? C'est Nazim qui me pose la question. Celle qu'il me pose chaque matin et à laquelle je réponds **invariablement** : "Oui bien sûr."

Je prends place et me sers un café noir. Celui de quatre heures du matin est déjà un lointain souvenir. Je les regarde. Ils discutent, ils sont heureux. Je suis aussi puisqu'ils ne savent rien de mes peines et ma grins. Hier, la coiffeuse m'a

fait une coupe réussie et de belles mèches. L'ont-ils remarqué ? Je n'en sais rien. Mon mari m'a expliqué un jour que lorsqu'il ne faisait aucun commentaire, cela signifiait que **c'était bien, voire excellent.** J'en ai conclu qu'en sa qualité de cadre supérieur, dans un ministère, mon conjoint gérait ses collaborateurs et son épouse d'une manière identique. Sept heures quarante-cinq minutes : Nazim et son père ont quitté la maison. Mon aîné se rendra ce matin au Centre de recrutement du service national pour obtenir un nouveau sursis. Il aurait voulu une exemption du service militaire pour se rendre définitivement au Canada. Le rêve ! L'eldorado ! En attendant le oui ou le non au sursis me voici dans "ma" maison. Je vais, je viens, j'aère les pièces, nettoie, javellise, désodorise, comme hier, comme avant-hier, comme demain. J'ai téléphoné pour la énième fois au plombier. La fuite de la baignoire ne semble pas gêner ma famille.

Le précieux plombier viendra, m'a-t-il dit, demain. "Incha Allah", a-t-il ajouté. Belle la palissade ! Il est évident que s'il n'est plus de ce monde demain, je ferai appel à un autre que lui. Neuf heures quarante-cinq minutes : je prépare le repas du soir puisque hormis Mounir, les autres ne rentrent pas à midi. L'heure tourne, j'attends le coups de fil de Nazim et je suis de plus en plus nerveuse.

Onze heures : me voici à nouveau sur les routes : Mounir sortira de l'école à midi. Retour à la maison. Pendant que mon benjamin déjeune, je tente de joindre mon aîné sur son portable sans succès.

Je rattrappe Mounir à l'école. Je me suis contentée d'un café noir. Je ne tiens plus. Enfin la sonnerie du téléphone. Mon fils a obtenu le précieux document. A présent il me faut appeler son père comme il me l'a demandé, car m'a-t-il dit : "Je n'aurais pas le temps de téléphoner, je serais en réunion." Pourquoi pas ? L'Algérie entière est en réunion depuis 1962 !

Le repassage m'attend. Je ressens le besoin de m'assoupir mais j'y renonce car je risque de plonger dans un sommeil profond et oublier mes "obligations". Alors au travail. Quatre heures, la pile de linge impeccablement repassée est rangée dans les armoires et hop ! retour à l'université pour récupérer Radia qui aura, je l'espère, bientôt son permis, puis Mounir.

Retour à la maison. Goûter puis devoirs pour Mounir.

Opération qui se déroule sous mon contrôle.

Sept heures. Mon époux regagne le domicile. Il est fatigué et je comprend qu'il le soit : **il travaille.**

Vais-je lui dire que mon dos est devenu une véritable torture ? Non je n'en ai pas le droit puisque je ne fais rien de mes journées.

Par Leïla Aslaoui

Dîner. Vaisselle. Il est vingt-deux heures trente. J'établis la liste des commissions pour demain et demain sera un grand jour puisque le plombier m'a promis de venir réparer la fuite. J'ai quarante-six ans, de beaux enfants, un mari sérieux auquel Dieu n'a infligé aucun vice rédhibitoire et je ne travaille pas. Ne suis-je pas une insatisfaite ? Voire une folle ?

N'est-ce pas normal d'être chauffeur, femme de ménage, repasseuse, cuisinière, pâtissière, coursière, "enseignante" lorsqu'on ne travaille pas ? Celles qui exercent une profession assument-elles aussi toutes ces tâches. Alors de quoi me plaindrai-je ? Je voudrais juste qu'on me dise un jour merci, qu'on me regarde, qu'on me dise que j'existe sans le balai et le chiffon de poussière. Qu'on me dise : "Repose-toi ! Aujourd'hui c'est moi qui prend le relais." Heureusement qu'il y a mon petit jardin secret : mes poèmes, que je ferai lire un jour à mon époux et mes enfants. Qu'il est loin le temps de l'université et de la poésie !

L. A.